

Un coup d'Etat serait en cours en Pologne, sous l'impulsion du premier ministre pro-européen Donald Tusk

écrit par Monique B | 11 février 2025





C'est ce qu'a dénoncé le président de la Cour constitutionnelle Bogdan Świączkowski. Le pouvoir exécutif s'immiscerait dans les actions du pouvoir judiciaire, jusqu'au plus haut niveau. **L'UE, toujours attentive aux abus de pouvoir, reste silencieuse dans cette affaire. Cela ne devrait pas nous surprendre.**

Le président du Tribunal constitutionnel (CC), Bogdan Świączkowski, a annoncé lors d'une conférence de presse le 5 février qu'il avait déposé auprès de lui un **avis de suspicion de coup d'État de la part du Premier ministre Donald Tusk** et d'autres personnes. Il ne s'agit pas d'un coup d'État impliquant l'utilisation de l'armée dans les rues, mais d'un coup d'État rampant et systémique », a déclaré M. Świączkowski. Le président du TC a déclaré :

*« J'ai reconnu qu'il y avait une obligation légale que je devais remplir. C'est pourquoi, le 31 janvier, j'ai signé une **notification de 60 pages de soupçon raisonnable d'un crime commis par le Premier ministre,***

les ministres, le président de la Diète (chambre basse du parlement), le président du Sénat, les députés et les sénateurs de la coalition au pouvoir ».

Świączkowski explique que depuis le 13 décembre jusqu'à aujourd'hui, dans divers endroits de Pologne, ces personnes ont agi en tant que groupe criminel dans le but de « *changer le système constitutionnel de la République de Pologne* », et d'« *empêcher l'action de l'organe constitutionnel, le Tribunal constitutionnel, et d'autres organes constitutionnels, y compris le Conseil national de la magistrature et la Cour suprême* ».

Pour atteindre ces objectifs, « *la violence et les menaces illégales sont utilisées pour empêcher le fonctionnement de la Cour constitutionnelle et d'autres organes constitutionnels, y compris le Conseil national de la magistrature et la Cour suprême* ». Cela « porte également atteinte au statut constitutionnel et légal de la Chambre de contrôle et des affaires publiques de la Cour suprême » et « remet en question le statut des juges de la Cour constitutionnelle ». Le président du Tc dénonce également un autre fait grave : « *l'arrêt de la publication des arrêts de la Cour constitutionnelle par le Centre législatif du gouvernement* ».

« Nous parlons du crime de coup d'État ». « Par conséquent, étant donné l'importance d'informer les suspects, dont en premier lieu le Premier ministre Donald Tusk et le ministre de la Justice Adam Bodnar, j'ai demandé qu'une enquête sur l'affaire soit ouverte et menée par le procureur général adjoint légitime, Michał Ostrowski. » « J'espère que le procureur général présumé Adam Bodnar et la direction illégalement nommée du bureau du procureur national et d'autres unités du bureau du procureur permettront au procureur

Ostrowski de mener une enquête indépendante et ne l'empêcheront pas de le faire de quelque manière que ce soit », a déclaré le président de la Cour constitutionnelle. Il a ensuite lancé un appel aux journalistes : « J'en appelle à vous, journalistes, en tant que quatrième pouvoir, pour que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir pour empêcher le pouvoir de bloquer cette enquête.

« Il est clair et évident qu'il s'agit d'un coup d'État en Pologne. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un coup d'État impliquant l'utilisation de l'armée dans les rues, (...) il s'agit d'un coup d'État rampant et systémique. Il s'agit d'un abus permanent des pouvoirs exécutif et législatif à l'encontre du pouvoir judiciaire et d'autres organes constitutionnels ».

Comme exemples de ces abus, le Président a cité « l'empêchement du versement de fonds pour le fonctionnement du Tribunal constitutionnel ou du Conseil national de la magistrature, ce qui est une violation de la loi et de la Constitution ».

« Je suis convaincu que les procureurs légalement nommés, y compris le procureur général adjoint Michał Ostrowski, mèneront cette enquête de manière rapide, efficace et fiable, en utilisant toutes les méthodes d'investigation disponibles. Bien entendu, le procureur général Adam Bodnar ne peut pas superviser ces procédures car il en fait ou en fera l'objet ».

Le président Andrzej Duda, s'adressant aux médias, a commenté la notification soumise par le **président du Tribunal constitutionnel** concernant un coup d'État présumé du Premier ministre Donald Tusk et des membres du gouvernement :

« Le président (Święczkowski) est un procureur très expérimenté et je pense qu'en ce qui concerne les caractéristiques de l'acte interdit, il n'a pas eu de problèmes pour formuler une telle notification. Il s'agit certainement de toute une série de violations flagrantes, répétées et continues de la loi par diverses personnes qui exercent aujourd'hui le pouvoir exécutif, c'est-à-dire des personnes qui sont membres du gouvernement. Je n'ai aucun doute sur ce fait ».

Mais où sont les défenseurs bruxellois de la démocratie, de la légalité et de la justice ? Pourquoi l'UE reste-t-elle silencieuse et autorise-t-elle tout cela, en soutenant l'exécutif de M. Tusk ?

<https://lesalonbeige.fr/un-coup-detat-serait-en-cours-en-pologne-sous-limpulsion-du-premier-ministre-pro-europeen-donald-tusk/>